

CORONAVIRUS (COVID-19)

19 nov.

NOUVELLES MESURES
ET DIRECTIVES EN VIGUEUR

Niveau d'alerte maximale dans plusieurs régions du Québec



Écoles et établissements d'enseignement

Primaire

- Fermeture du 17 décembre 2020 au 3 janvier 2021
- L'enseignement est maintenu, mais à distance, selon le calendrier scolaire en vigueur.

Secondaire

- Fermeture du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021
- L'enseignement est maintenu, mais à distance, selon le calendrier scolaire en vigueur.

Services éducatifs et de garde

- Les services de garde à l'enfance demeurent ouverts.
- Les services de garde en milieu scolaire demeurent ouverts, mais seulement pour les enfants du personnel de la santé, de l'enseignement et des services prioritaires.

Télétravail

-  Il est demandé aux entreprises de recourir le plus possible au télétravail et de limiter leurs activités à compter du 17 décembre 2020.

Mesures en vigueur pour la période des fêtes

